

Nouveau sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Le premier ministre a annoncé, le 5 mai, la nomination de M. Allan E. Gotlieb, au poste de sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il succède à M. Basil Robinson, nommé récemment commissaire aux pipe-lines de l'Arctique.

Courte biographie

M. Gotlieb est né à Winnipeg en 1928. Après avoir obtenu son baccalauréat ès arts de l'Université de Californie en 1949, il fait des études à Oxford, à titre de boursier Rhodes, et reçoit un baccalauréat en droit commercial et une maîtrise ès arts. L'année suivante, il obtient un baccalauréat en droit (LL.B) de l'Université Harvard.

Auteur de trois ouvrages (*Disarmament and International Law*, *Canadian Treaty-Making* et *Human Rights, Federalism and Minorities*) M. Gotlieb a aussi publié de nombreux essais sur l'économie politique et sur le droit international.

Entré au ministère des Affaires extérieures en 1957 il occupe des postes à Ottawa et à Genève. En 1962, il est nommé membre de la délégation canadienne à la Conférence des dix-huit nations sur le désarmement. Il revient à Ottawa en 1964 et est nommé direc-



M. Allan E. Gotlieb

teur à la Direction des affaires juridiques. En 1967, M. Gotlieb est nommé sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, et devient sous-ministre des Communications en décembre 1968. Il accède au poste de sous-ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration en 1973. Depuis un an, M. Gotlieb était responsable de l'intégration de la Commission d'assurance-chômage au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

la Commission Berger doit paraître sous peu et que l'on prévoit recevoir les recommandations de l'Office national de l'énergie en juillet. Aux États-Unis, la législation actuelle exigeait que la *Federal Power Commission* ait présenté son rapport au président avant le mois de mai, et ce dernier devra, avant septembre, présenter au Congrès ses recommandations sur l'acheminement du gaz naturel de l'Alaska.

Une décision en août

“Le gouvernement du Canada devrait être en mesure de prendre une décision de principe d'ici le début d'août, a dit M. Allmand. Dans l'éventualité du choix du tracé longeant la route de l'Alaska, il faudra alors que le gouvernement s'empresse de terminer l'étude des répercussions du pipeline et élabore les modalités qui s'imposent.

M. Allmand a fait remarquer que le pipeline proposé le long de la route de l'Alaska traverserait le Yukon sur une longueur d'environ 500 milles et passerait près de six agglomérations de 150 habitants ou plus. D'autres collectivités seront aussi plus au moins, touchées.

“Bien que les décisions concernant ces pipelines seront probablement prises à la fin de l'été, il restera toujours un certain nombre de problèmes assez complexes à résoudre durant les mois suivants.

Enquête sur l'incidence socio-économique du pipeline de l'Alaska

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. W. Allmand, a annoncé la création d'un comité d'enquête dont la tâche sera d'étudier l'incidence socio-économique du gazoduc devant longer la route de l'Alaska.

Le mandat du comité, qui sera présidé par M. K. Lysyk, c.r., doyen de la faculté de droit de l'Université de Colombie-Britannique, prévoit l'identification: a) des principales répercussions socio-économiques du projet de construction du pipeline longeant la route de l'Alaska; b) de l'attitude des habitants de la région visée par le projet; c) des déficiences éventuelles de la mise en oeuvre du projet; et d) des initiatives susceptibles d'être prises afin de répondre aux principales préoccupations et de corriger les faiblesses du projet.

La décision d'établir un comité d'enquête fait suite aux longues consultations du ministère avec l'administration du Yukon et le conseil des Indiens de ce territoire.

Les répercussions environnementales de la construction du pipeline seront évaluées par un comité d'étude distinct désigné par le ministre de l'Environnement.

Le comité d'étude devra présenter son rapport, ainsi qu'un compte rendu préliminaire, d'ici le 1^{er} août, de manière que les résultats puissent être considérés par le gouvernement lors des décisions qui devraient être prises au début de l'automne quant aux pipelines dans le Nord.

Si la demande est approuvée, de dire de M. Allmand, le gouvernement créera un deuxième comité d'enquête pour l'aider à établir les modalités de construction et d'exploitation du pipe-line.

M. Allmand a ajouté que le rapport de

Colloque canadien des études africaines

L'Université de Sherbrooke a été l'hôte, du 3 au 6 mai, des délibérations du 7^e colloque de l'Association canadienne des études africaines.

La plupart des Africanistes du Canada et un certain nombre en provenance des États-Unis, de l'Europe et de l'Afrique étaient présents.

Ce congrès multidisciplinaire, — aucun domaine ni discipline n'est écarté —, a été placé sous le thème: “Progress et bonheur ou développement et bien-être en Afrique”.

Dans le cadre des activités du congrès, le Centre d'études en économie coopérative de l'Université de Sherbrooke (CEDEC) a tenu un deuxième colloque sous le thème “Les coopératives en Afrique”.